Fiche de données de sécurité
selon 2001/58/CEE

Date d'impression : 20.12.2002 revue le : 20.12.2002

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

· **Identification de la substance ou de la préparation**

· **Nom du produit:** **Bloc cuvette WC Citron**

· **Code du produit:** 13266
· **Emploi de la substance / de la préparation** Détergent W.C.

· **Producteur/fournisseur:**
Nicols
2 Allee des Erables
F-59980 Bertry
Tel.: 0033/3277 65926

· **Service chargé des renseignements:** Département sécurité du produit

2 Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique**
· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux:**

CAS: 25155-30-0 EINECS: 246-680-4	SODIUM DODECYL BENZENE SULPHONATE	Xn; R 22-37/38-41	25-50%
CAS: 8028-48-6 EINECS: 304-454-3	ORANGE / LEMON TERPENES	Xn, N; R 10-38-50/53-65	≤ 2,5%
CAS: 7785-26-4 EINECS: 232-077-3	(-)-pin-2(3)-ene	Xn, N; R 10-20/21/22-50/53-65	≤ 2,5%
CAS: 586-62-9 EINECS: 209-578-0	p-MENTHA-1,4(8)-DIENE	Xn, N; R 10-38-51/53-65	≤ 2,5%

· **Indications complémentaires:** Le libellé des phrases de risque mentionnées est à consulter dans le chapitre 16

3 Identification des dangers

· **Principaux dangers:**
Xi Irritant
· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive commune de classification pour les préparations de la CE" dans la dernière version valable.
R 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
· **Système de classification:**
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4 Premiers secours

· **Après inhalation:** En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
· **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
· **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
· **Après ingestion:** Consulter immédiatement un médecin.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon 2001/58/CEE

Date d'impression : 20.12.2002 revue le : 20.12.2002

Nom du produit: Bloc cuvette WC Citron

(suite de la page 1)

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· **Moyens d'extinction:**
CO_2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Eau
· **Equipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **Les précautions individuelles:** Pas nécessaire.
· **Mesures pour la protection de l'environnement:**
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
· **Méthodes de nettoyage/récupération:** Recueillir par moyen mécanique.
· **Indications supplémentaires:** Peut rendre le sol glissant.

7 Manipulation et stockage

· **Manipulation:**
· **Précautions à prendre pour la manipulation:**
Tenir les récipients hermétiquement fermés.
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.
· **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

· **Stockage:**
· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
· **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
· **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.
· **Classe VbF:** néant

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:** Sans autre indication, voir point 7.

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
· **Remarques supplémentaires:** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **Equipement de protection individuel:**
· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
· **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
· **Protection des mains:**
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant contre le produit / la substance / la préparation.
En raison de tests manquants, une recommandation pour le matériel de gants pour le produit / la préparation / le mélange des produits chimiques ne peut pas être donnée.
Choix du matériel des gants sous observation des durées de percement, rates de perméabilité et de la dégradation.

Gants de protection

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 2001/58/CEE

Date d'impression : 20.12.2002 revue le : 20.12.2002

Nom du produit: Bloc cuvette WC Citron

(suite de la page 2)

· **Matériel de gants.**
Le choix d'un gant approprié n'est non seulement dépendant du matériel, mais aussi d'autres critères de qualité, et différent pour chaque fabricant. Puisque le produit représente une préparation à partir de plusieurs substances, la résistance des matériaux de gants ne peut pas être calculée d'avance et doit être contrôlée avant l'utilisation.
· **Temps de pénétration du matériel de gants.**
La durée de percement exacte est à savoir par le fabricant des gants de protection et à respecter.
· **Protection des yeux:**

Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Indications générales.**	
Forme:	Solide
Couleur:	Jaune
Odeur:	Caractéristique
· **Changement d'état**	
Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	Non déterminé.
· **Point d'inflammation:**	Non applicable.
· **Auto-inflammation:**	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· **Danger d'explosion:**	Le produit n'est pas explosif.
· **Densité:**	Non déterminée.
· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:**	Soluble
· **valeur du pH à 20°C:**	7,5 ± 1,5 (solution 1%)
· **Teneur en solvants:**	
Solvants organiques:	0,1 %

10 Stabilité et réactivité

· **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
· **Réactions dangereuses** Réactions aux agents d'oxydation puissants.
· **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

· **Toxicité aiguë:**
· **Effet primaire d'irritation:**
· **de la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.
· **des yeux:** Effet d'irritation.
· **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.
· **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Irritant.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 2001/58/CEE

Date d'impression : 20.12.2002 revue le : 20.12.2002

Nom du produit: Bloc cuvette WC Citron

(suite de la page 3)

12 Informations écologiques

· **Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité):**
Les substances détergentes contenues dans le produit correspondent à la législation pour le caractère non-dangereux pour l'environnement des détergents et sont bio-dégradables.
· **Effets écotoxiques:**
· **Remarque:** Nocif pour poissons.
· **Indications générales:** Nocif pour organismes aquatiques.

13 Considérations relatives à l'élimination

· **Produit:**
· **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et lavées. De plus grandes quantités sont à éliminer selon les ordonnances administratives locales.

· **Emballages non nettoyés:**
· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

· **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**
· **Marine Pollutant:** Non

15 Informations réglementaires

· **Marquage selon les directives CEE:**
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

· **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**

Xi Irritant

· **Phrases R:**
36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· **Phrases S:**
2 Conserver hors de portée des enfants.
25 Éviter le contact avec les yeux.
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau et au savon.
37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
64 En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).

· **Prescriptions nationales:**

· **Classification VbF (ordonnance sur les liquides inflammables):** néant

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 2001/58/CEE

Date d'impression : 20.12.2002 revue le : 20.12.2002

Nom du produit: Bloc cuvette WC Citron

(suite de la page 4)

· **Directives techniques air:**

Classe	Part en %
III	0,2

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases R importantes:**

10 Inflammable.
20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
22 Nocif en cas d'ingestion.
37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
38 Irritant pour la peau.
41 Risque de lésions oculaires graves.
50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

· **Service établissant la fiche technique:** Laboratoire R&D